



Albi, le 26 juillet 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Sécheresse : point de situation au 25 juillet 2017

La situation hydrologique sur les principaux cours d'eau du département nécessite une actualisation des mesures de restriction concernant les prélèvements et l'utilisation de la ressource en eau. Ainsi, les pluies de ces derniers jours ont permis de lever les restrictions totales sur les bassins du Tescou et du Bernazobre.

Les mesures qui s'appliquent à présent concernent le réseau hydrographique des bassins versants de l'Agros, du Bagas, de l'En Guibaud, de l'Assou, du Bernazobre et du Tescou non réalimenté et se déclinent de la manière suivante :

- Agros : restriction totale ;
- Assou : restriction à 50 % (tour d'eau de niveau 2) ;
- Bagas : restriction totale ;
- En Guibaud : restriction totale ;
- Tescou (non réalimenté) : passage en restriction à 50 % à compter du 26 juillet 2017 à 8h00 ;
- Bernazobre : passage en restriction à 50 % à compter du 26 juillet 2017 à 8h00.

S'agissant du Bernazobre, sont également interdits, à partir du réseau d'eau potable, sur les communes d'ESCOUSSENS, NAVES, SAIX et SEMALENS :

- le remplissage complet des piscines,
- le lavage des véhicules en dehors d'une station de lavage,
- le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux,
- l'arrosage des pelouses et espaces verts,
- le remplissage diurne des piscines pour leur remise à niveau,
- l'arrosage diurne des potagers.

**Dans ce contexte, il est nécessaire pour tous de se montrer particulièrement vigilants et le civisme et la responsabilité de tous les particuliers et professionnels est requis pour une gestion de l'eau la plus économe possible.**

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 \_ Courriel : [courrier@tarn.gouv.fr](mailto:courrier@tarn.gouv.fr) \_ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>